

**ANNEXE N° 5 A LA DÉLIBÉRATION – RÉUTILISATION DES DONNÉES PUBLIQUES DÉTENUES
PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

TARIFS

**PRESTATIONS DE REPRODUCTION
DE DOCUMENTS CONSERVÉS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

Les administrations et services versants sont exonérés en-deçà de 20 reproductions de format A4 et/ou A3.

Les déposants et donateurs de fonds privés sont exonérés pour leurs fonds.

Copies	Format	Tarif (€), à l'unité	Tarif (€) étudiant et chômeur
Photocopie NB, microcopie et impression NB d'après un document numérisé	A 4 recto	0,15	0,10
	A 3 ou A 4 recto-verso	0,30	0,20
	A 3 recto-verso	0,60	0,25
Impression couleur sur papier ordinaire, d'après un document numérisé, recto uniquement	A 4	0,50	0,25
	A 3	0,80	0,40

Documents reproduits par le laboratoire photographique

Copies numériques	Format	Tarif (€), à l'unité	Tarif (€) étudiant et chômeur
CAPTURE D'IMAGE		5,00	2,50
Impression sur papier ordinaire	A4	0,50	0,25
	A3	0,80	0,40
Impression qualité photo	A4	3,00	1,50
	A3	5,00	2,50
Transfert sur périphérique externe fourni par le demandeur : par image	jpg ou tif	0,02	0,01
Transfert sur cédérom fourni par le demandeur : par image	jpg ou tif	2,00	1,00
FOURNITURE DU CD ROM		2,00	1,00

Micrographie		Format	Tarif (€)	Tarif (€) étudiant et chômeur
Microfilm	prise de vue originale	le ml	6,00	3,00
Microfilm	duplication	le ml	3,00	1,50

Recherche par correspondance, par recherche (envoi postal)	5,00 € jusqu'à concurrence des frais de copie au-delà : frais réels de copie
---	---

REDEVANCES D'EXPLOITATION

Toute utilisation de documents à des fins de représentation ou de publication est soumise à autorisation de la direction des Archives départementales et au règlement de droits, en sus du coût de reproduction. Cette autorisation donne lieu à la signature de contrats de licences.

L'acquittement de ces droits ne dispense pas du paiement des éventuels droits d'auteurs pour certains documents.

Réutilisation sur des supports matériels	Tarifs (€), par image	
	Noir et blanc	Couleur
Diffusion à titre éducatif ou culturel	Gratuit	
Éditions papier : Monographies, documents scientifiques ou d'entreprises et publications en série		
Diffusion à des fins commerciales : moins de 500 exemplaires		
• dans le texte	11,00	20,00
• hors texte ou en couverture	21,00	38,00
Tirage international ou au-dessus de 500 exemplaires		
• dans le texte	23,00	38,00
• hors texte ou en couverture	43,00	76,00
Autres impressions		
• tirage unique à des fins de représentation		10,00
• tirage jusqu'à 5000 exemplaires		61,00
• tirage au-delà de 5000 exemplaires		84,00
Éditions audiovisuelles et multimédia : Film, publicité, publication de cédérom ou de DVD		
Publication à des fins de commercialisation autres que publicitaires		92,00
Publication à des fins publicitaires		274,00

Il est demandé de faire don aux Archives départementales d'un exemplaire de toute publication.

Réutilisation en ligne sur Internet	Tarifs (€)
Diffusion à titre éducatif ou culturel	Gratuit
Réutilisation commerciale sur Internet, autre que les informations publiques, par image et par an	
	10,00
Réutilisation commerciale des informations publiques sur Internet, par image et par an	
• 1 à 1 000	0,50
• 1 001 à 50 000	0,35
• 50 001 à 100 000	0,25
• 100 001 à 500 000	0,15
• Plus de 500 000	0,05

Le tarif de réutilisation commerciale des informations publiques s'entend sans base de données ni métadonnées associées.